

L'Eglise ne prescrit aucune étape intermédiaire entre la communion plus rare, mensuelle ou hebdomadaire, et la communion quotidienne ; le confesseur se gardera donc d'en prescrire en son nom. A un chrétien qui ne communiait qu'à Pâques, je puis proposer de s'approcher chaque jour de Notre-Seigneur, si je rencontre en lui assez d'intelligence de ses intérêts et assez de générosité.

En fait, ceux qui voudront brûler l'étape seront rares : le changement de leurs habitudes, l'étonnement de l'entourage, le manque de ferveur, un reste de préjugés, tout les retient. On s'estimera donc heureux si le pénitent veut ajouter à la fréquence usitée de ses communions.

Il y a une catégorie toutefois qui peut être facilement amenée sans transition à la communion de chaque jour ; ce sont les fidèles qui assistent chaque jour à la sainte Messe. C'est bien eux que concerne tout d'abord le vœu du Concile de Trente que Sa Sainteté Pie X rappelle au commencement de son Décret.

Ceux qui, victimes de quelque habitude, tombent facilement dans le péché mortel, seront vite convaincus de l'efficacité de la communion quotidienne pour les guérir et les préserver de rechutes. Plus d'une fois même, on pourra les rendre attentifs à l'obligation où ils se trouvent, si leur propos d'amendement est sérieux, d'employer les moyens de guérison et entre tous le plus efficace.

Aux gens très occupés, il sera bon de rappeler les facilités qu'ils ont pour la confession, et cette clause du Décret : " La préparation et l'action de grâces doivent se faire selon les forces, la condition et les occupations de chacun." D'autres fois il faudra leur dire, aux mères de famille dans le peuple surtout, que s'ils ne peuvent recevoir les sacrements aux jours mêmes assignés pour les grandes fêtes, que du moins ils ne s'en privent pas et se disposent à communier dans les jours qui précèdent ou qui suivent. Faute de cet avis, plusieurs de ceux qui sont empêchés le jour même ne songeront pas à suppléer ensuite.

Pour tous les pénitents, le confesseur zélé aimera à s'enquérir de leur pratique de la communion, à les rendre attentifs à la relation entre leur faiblesse et la rareté trop grande de la communion, à redire les tendres invitations de Jésus et de son Eglise, et ainsi, en les convainquant de leurs nécessités personnelles, à les presser suavement d'y pourvoir par la manducation du pain de vie.